

1. Installez au moins un détecteur de fumée sur chaque étage de la maison, faites-en l'essai tous les mois et changez les piles une fois par année;
2. Ne laissez jamais d'aliments cuire sans surveillance;
3. Ne surchargez pas les prises de courant;
4. Ne laissez jamais de bougies allumées sans surveillance;
5. Éteignez complètement les cigarettes avant de les jeter de manière sécuritaire;
6. N'entreposez jamais d'essence à l'intérieur;
7. Empêchez les incendies criminels en gardant votre domicile exempt de débris et de produits inflammables;
8. Placez les matériaux inflammables tels que les rideaux et les meubles à au moins un mètre des radiateurs électriques portables;
9. Entreposez les allumettes et les briquets dans des tiroirs ou des armoires qui sont hors de la portée des enfants;
10. Concevez et mettez en œuvre un plan d'évacuation en cas d'incendie avec tous les membres de votre famille.



RÉALISÉ PAR : GINDY BÉLANGER



Le Bon Secours

Semaine de la prévention des incendies - 5 au 11 octobre 2014

Protégez-vous contre les incendies à la maison...

La semaine de la **prévention** des **incendies** se déroule toujours durant la semaine complète – dimanche au samedi – qui englobe le **9 octobre**. Bien que l'on rapporte moins de pertes de vie liées aux **incendies** au Canada, en moyenne huit personnes en meurent chaque semaine au pays. La plupart de ces **incendies** sont **évitables** et résultent d'un **comportement négligent**. C'est pourquoi il est **essentiel** d'**éduquer** les Canadiens et les Canadiennes et de les **inciter** à se prendre en main.

La **négligence** et l'**imprudence** peuvent causer des **incendies** à la maison. La meilleure façon de prévenir un **incendie** consiste à adopter des **comportements sécuritaires**.

En cas d'incendie :

- Sortez rapidement;
- Marchez à quatre pattes s'il y a de la fumée;
- Rendez-vous au point de rassemblement;
- Ne retournez jamais dans un bâtiment s'il y a de la fumée ou s'il est en flammes;
- Composez le 9-1-1 une fois dehors.



La municipalité est sensible à la sécurité des gens

ÉDITION SPÉCIALE PRÉVENTION INCENDIE

LE GRAND INCENDIE DE CHICAGO...

Le grand incendie de Chicago est une catastrophe qui est survenue du 8 au 10 octobre 1871. Un incendie majeur qui a fait rage pendant approximativement 27 heures, laissant ruines et désolation.

- Plus de 250 personnes y trouvèrent la mort;
- 100 000 autres se retrouvèrent sans abri;
- Plus de 17 400 bâtiments furent détruits;
- Plus de 4 800 hectares de terre furent ravagés.



En 1911, 40 ans plus tard, la plus ancienne organisation membre de la National Fire Protection Association (NFPA), la Fire Marshals Association of North America, décida d'organiser la première journée de prévention des incendies en commémoration au grand incendie de Chicago.

Cet événement prit tellement d'importance que 11 ans plus tard, en 1922, la première Semaine de la prévention des incendies fut organisée aux États-Unis.

- La première Journée provinciale de la prévention des incendies eut lieu en 1916;
- La première Journée nationale de la prévention des incendies eut lieu en 1919;
- Le gouverneur général du Canada proclama la première Semaine de la prévention des incendies en 1923;
- Le ministère de la Sécurité publique du Québec tient une semaine de la prévention des incendies depuis 1990.

Il était primordial pour ces deux pays d'unir leurs forces et leurs efforts en soulignant ce terrible événement à la même date. Ainsi, la Semaine de la prévention des incendies a toujours lieu la semaine complète d'octobre, qui inclut le 9.

Bien que l'incendie soit une des plus grandes catastrophes survenues au XIX^e siècle, aux États-Unis, la reconstruction qui commença immédiatement après permit à Chicago de mieux se développer, d'un point de vue économique, et de devenir une des villes les plus peuplées d'Amérique du Nord

SITÔT AVERTI SITÔT SORTI

L'AVERTISSEUR DE FUMÉE

L'avertisseur de fumée constitue le meilleur moyen de sauver des vies. Vérifiez régulièrement son fonctionnement, qu'il soit à pile ou électrique.

- Remplacez périodiquement sa pile ou utilisez, si possible, une pile longue durée comme une pile au lithium;
- Ne retirez jamais la pile de l'avertisseur et ne le débranchez pas, même s'il se déclenche inutilement. Utilisez plutôt la touche de sourdine;
- Remplacez vos avertisseurs selon les recommandations du fabricant, généralement aux dix ans. La date de fabrication ou d'expiration est indiquée sur le boîtier. En l'absence d'une telle date, ne prenez aucun risque, remplacez immédiatement l'appareil;
- Vérifiez sa capacité à détecter la fumée en l'exposant à la fumée produite en éteignant une chandelle car avec le temps, la poussière et la graisse peuvent s'accumuler dans l'appareil et nuire à son bon fonctionnement.



L'avertisseur de fumée ne détecte pas le monoxyde de carbone (CO) et l'avertisseur de CO ne détecte pas l'incendie. Pour plus de sécurité, procurez-vous les deux types d'avertisseurs ou un avertisseur qui détecte à la fois la fumée et le monoxyde de carbone.

L'AVERTISSEUR DE MONOXYDE DE CARBONE (CO)

Le CO est inodore, incolore, sans saveur et non irritant. Il est impossible pour un être humain d'en détecter la présence.

- Testez l'alarme de votre appareil en maintenant enfoncé le bouton test jusqu'à ce que l'alarme retentisse. Le temps de réaction peut prendre jusqu'à 20 secondes.;
- Ne tentez jamais de tester votre avertisseur de CO en l'exposant au tuyau d'échappement d'un véhicule. Cette façon de faire endommagerait irrémédiablement votre appareil et entraînerait l'annulation de la garantie;
- Nettoyez l'extérieur de l'avertisseur une fois par mois avec un aspirateur en utilisant une brosse douce. Évitez d'utiliser de l'eau, des produits nettoyants domestiques ou du solvant qui ne font pas bon ménage avec les composants de l'appareil;
- Changez la pile tous les ans ou utilisez, si possible, une pile au lithium.